



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 22 mai 2018 à 17h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{me} la conseillère : P. Lorraine St.James Lapalme

MM. les conseillers :
Éric Lecourtois
Réal Langlais
Paul Jones
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M.Christian Ouellette

Sont également présents : M. Gilles Bertrand, directeur général
M^e Antoine Banville, greffier

Est absente :

M^{me} la conseillère : Sylvie Lapierre

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Affaires du Conseil
 - 2.1 Inscriptions aux assises annuelles 2018 de l'UMQ
3. Ressources humaines
 - 3.1 Embauche - Chargé de projet
 - 3.2 Embauche - Directeur général adjoint
4. Travaux publics
 - 4.1 Attribution de contrat pour la plantation et l'entretien paysager des bacs à fleurs
5. Période de questions - Personnes dans la salle
6. Levée de la séance

183-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

184-18

INSCRIPTIONS AUX ASSISES ANNUELLES 2018 DE L'UMQ

CONSIDÉRANT que les Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec se sont déroulées à Gatineau du 16 au 19 mai 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE le maire M. Christian Ouellette, les conseillères M^{mes} Lorraine St. James Lapalme et Sylvie Lapierre ainsi que les conseillers MM. Jean-Michel Pepin, Paul Jones et Eric Lecourtois, soient autorisés à assister aux assises 2018 de l'Union des municipalités du Québec du 16 au 19 mai 2018.

Que le conseil municipal autorise le paiement des frais d'inscriptions pour les personnes mentionnées précédemment, soit une somme de 4 650 \$, plus les taxes applicables, ainsi que le remboursement sur présentation de pièces justificatives des frais inhérents, soit les coûts d'hébergement et de déplacement ainsi que les repas qui ne sont pas inclus dans les coûts d'inscription.

QUE le certificat du trésorier n° 2018-05-059 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

185-18

ENTÉRINER L'EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Il est proposé par M^{me} P. Lorraine St. James Lapalme et résolu :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de M^{me} Marie-France Jacques à titre de chargée de projet au Service de l'aménagement du territoire pour une durée indéterminée débutant le ou vers le 4 juin 2018, le tout conformément aux conditions de travail prévues à son contrat de travail et au Manuel des politiques administratives et des conditions de travail applicables au personnel cadre à l'emploi de la Ville de Delson.

QUE le maire, le directeur général et la conseillère en ressources humaines, ou en cas d'absence ou d'incapacité d'agir leurs remplaçants, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Delson, le contrat de travail à durée indéterminée à intervenir entre la Ville et M^{me} Jacques.

QUE le certificat du trésorier n° 2018-05-061 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

186-18

ENTÉRINER LA CRÉATION ET LE COMPLEMENT D'UN POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la création d'un poste de directeur général adjoint.

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de M. Éric De La Sablonnière à titre de directeur général adjoint pour une durée indéterminée débutant le ou vers le 14 juin 2018, le tout conformément aux conditions de travail prévues à son contrat de travail et au Manuel des politiques administratives et des conditions de travail applicables au personnel cadre à l'emploi de la Ville de Delson.

QUE le maire, le directeur général et la conseillère en ressources humaines, ou en cas d'absence ou d'incapacité d'agir leurs remplaçants, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Delson, le contrat de travail à durée indéterminée à intervenir entre la Ville et M. De La Sablonnière.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

QUE le certificat du trésorier n° 2018-05-062 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

187-18

ATTRIBUTION DE CONTRAT À PAYSAGISTE ARF POUR LA PLANTATION ET L'ENTRETIEN PAYSAGER DES BACS À FLEURS

CONSIDÉRANT que de nouveaux bacs à fleurs ont été installés au printemps 2018 sur la rue du Collège.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Paul Jones et résolu :

QUE le conseil municipal attribue un contrat à Paysagiste ARF pour la préparation de plans ainsi que la plantation et l'entretien des aménagements paysagers des bacs à fleurs sur la rue du Collège pour la somme de 56 432,03 \$, taxes incluses.

QUE le montant requis pour cette dépense soit prélevé à même le fonds dédié fonds projets majeurs en immobilisations, poste budgétaire n° 22-320-00-719.

QUE le certificat du trésorier n° 2018-05-054 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question.

188-18

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 17 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Antoine Banville, greffier